

En mars, vous aussi, donnez votre sang !



En mars, vous aussi, donnez votre sang !

Comme tous les mois, l'Établissement Français du Sang (EFS) invite chacune et chacun à donner son sang pour continuer à répondre aux besoins des patients.

Don de sang, don de plaquettes, don de plasma : le niveau de prélèvement en collecte doit être régulier pour garantir à chaque patient le produit sanguin dont il a besoin.

Collectes de Sang en Mars 2024 dans le GERS

VENDREDI	1	MARCIAC	Maison des aînés	9 h 30 - 13 h 30
LUNDI	4	AUBIET	Salle du foyer	15 h 00 - 19 h 00
VENDREDI	8	LASSERAN	Salle des fêtes	15 h 00 - 19 h 00
LUNDI	11	NOGARO	Espace F. Mitterrand	11 h 30 - 18 h 30
MERCREDI	13	TOURRENQUETS	Salle des fêtes	15 h 00 - 19 h 00
VENDREDI	22	MASSEUBE	Salle des fêtes	10 h 00 - 13 h 30
VENDREDI	22	SAMATAN	Salle des fêtes	14 h 30 - 19 h 00
MERCREDI	27	GIMONT	Salle Dubarry	14 h 30 - 19 h 00
JEUDI	28	EAUZE	Salle Polyvalente	11 h 00 - 17 h 30

L'Établissement Français du Sang préconise la prise de rendez-vous en ligne.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou d'appeler le 0 800 972 100

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez-vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur les collectes ci-dessus, vous pouvez donner sur le site d'Auch dans l'enceinte de l'hôpital, parking n°1 Allée Marie CLARAC

Ouvert tous les mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h et tous les jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.



VOICI QUELQUES RAPPELS SUR LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/73782-en-mars-vous-aussi-donnez-votre-sang>

- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

